



Fin de CDD, restitution du véhicule de fonction?

Par **Manu67**, le **29/01/2013** à **11:42**

Bonjour, je suis en fin de CDD et mon patron me demande de déposer mon véhicule de fonction au siège de l'entreprise "800 kilomètre de mon domicile"
Dans mon contrat de travail il est bien entendu stipulé que je bénéficie d'un véhicule de fonction, cependant il n'est rien stipulé sur la restitution du véhicule.
Je souhaite effectivement rendre le véhicule, mais je ne souhaite pas passer 2 journées sur les routes pour le ramener au siège. De plus j'ai moi même récupéré le véhicule dans une région voisine (chez la personne que je remplace)et non au siège.
Existe t il des obligations dans ce cas là? Ou peut être des solution?
Je précise qu'actuellement le dialogue est rompu entre mon directeur régional et moi même.
Merci pour votre réponse...

Par **Lag0**, le **29/01/2013** à **13:07**

Bonjour,
Le mieux serait de faire ce voyage, aller et retour, sur les heures de travail avec, bien sur, voyage retour (train ou avion) payé par l'employeur.